



KHM CMPR CMB
KOLLEGIUM FÜR HAUSARZTMEDIZIN
COLLEGE DE MEDECINE DE PREMIER RECOURS
COLLEGIO DI MEDICINA DI BASE



Rapport annuel

En 2020, l'actualité, en Suisse et dans le monde entier, était dominée par un seul sujet, la pandémie du COVID-19.

Le concept visuel du rapport annuel de cette année a donc pour sujet « Le coronavirus en Suisse - les différentes étapes en 2020 ».

Lorsque fut dépisté le premier cas de coronavirus en Suisse fin février, personne ne se doutait encore des conséquences sérieuses qu'il allait entraîner. Peu de temps après, nous avons vécu le premier confinement, qui allait changer de fond en comble notre façon de vivre ensemble ainsi que notre organisation du travail. Après une longue épreuve, une première lueur d'espoir en juin laissait présager la fin du tunnel : les restaurants et les manifestations ont rouvert, les contacts hu-

ains ont repris en partie leurs droits. Nous avons retrouvé un peu de normalité.

Mais devant l'augmentation massive des cas dès l'automne, un deuxième confinement a été décrété et il ne nous restait plus qu'à patienter. Puis, en fin d'année, nous avons fêté Noël sous une forme jusqu'alors inconnue de la plupart d'entre nous. En petit comité, parfois à l'extérieur et, s'il n'y avait pas d'autre possibilité, via Zoom. Mais qui sait, peut-être avons-nous appris qu'il y avait plus important que des cadeaux empilés sous le sapin de Noël...

Nous vous souhaitons une agréable lecture et espérons que, malgré la situation difficile, notre illustration des étapes du coronavirus saura vous redonner le sourire.

Impressum

Rapport annuel 2020

Editeur

Collège de Médecine de Premier Recours

Rédaction

Fabian Egli, responsable communication
Collège de Médecine de Premier Recours

Réalisation/création

by the way communications AG, Berne
www.bytheway.ch

Images

Pierre Castella,
Union Patronale du Canton de Fribourg

Collège de Médecine de Premier Recours

Rue de l'Hôpital 15
CP 1552
1701 Fribourg
khm@hin.ch
www.kollegium.ch

› TABLE DES MATIÈRES

Editorial	4
Portrait du CMPR	6
Prévention	8
Formation continue et postgraduée	12
Recherche et qualité	20
Comptes annuels 2020	24
Facts	28

La forme masculine est généralement utilisée par souci de simplification et de lisibilité. Les termes employés dans le présent document se rapportent néanmoins aux personnes des deux sexes.

2020, un virus, la santé et le CMPR



Auteur : François Héritier,
Président CMPR

Quelle année nous venons de vivre ! Méorable et à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire. En janvier, tout semblait annoncer la poursuite de nos habitudes. Nous allions continuer de consommer biens et voyages, transports et soins, sans trop penser aux limites de notre planète ni à notre impact sur le réchauffement climatique. Avec les bonnes résolutions du Nouvel-An, nous proclamions à nouveau notre foi inébranlable au dieu Croissance, créateur de richesses illimitées pour toutes et tous. Promesse d'un bonheur matériel universel et infini... dans un monde fini. Cherchez l'erreur !

Nous recevions bien quelques images troublantes d'une énorme ville quasi inconnue, Wuhan. Chinoiserie et exotisme, pensions-nous. C'est loin la Chine; et ces Chinois, avec leurs moyens, s'ils sont capables de construire un hôpital de 1000 lits en 10 jours, auront vite éliminé ce nouveau virus.

Il nous a fallu rapidement déchanter quand, venant d'Italie du Nord, un premier cas de coronavirus était identifié fin février au Tessin. Ensuite, tout s'est enchaîné, tout a basculé : 2020 ne serait décidément plus ordinaire ni pour nos systèmes de santé, ni pour personne.

Nous pouvions oublier la définition classique, un peu obsolète, de la santé selon l'OMS, vue comme un état de complet bien-être; et reprendre celle plus récente d'un article du British Medical Jour-

nal de 2015 décrivant la santé comme une capacité de s'adapter.

Car, c'est bien une compétence d'adaptation que nous avons dû et que nous devons encore développer pour faire face à cette crise sanitaire mondiale. Initialement accepter notre ignorance et notre impuissance médicale même si le virus a été rapidement identifié et que des vaccins ont été produits en un temps record. Mais pour les traitements, malgré de nombreuses publications souvent précoces et parfois polémiques, nous sommes encore obligés de reconnaître nos limites.

Ensuite, nous nous sommes adaptés au confinement, en l'absence de tests, de masques ou de gels désinfectants. Curieuse mesure, pas très pointue mais pourtant efficace, nous rappelant les temps anciens d'épidémies de peste que nous pensions révolus. Quand la santé publique et ses épidémiologistes nous donnent une leçon de pragmatisme historique alors que nous espérions le triomphe d'une médecine technologique...

Et que dire de cette médiatisation outrancière et morbide des statistiques de nouveaux cas, de décès en soins intensifs débordés, de séquelles économiques et sociales ? Nous y sommes-nous adaptés ? Ou n'avons-nous généré qu'une bombe à retardement d'angoisses et de dépressions ?

Beaucoup d'inconnues, de vastes questions en suspens et un champ d'exploration quasi infini pour les milliers de publications à paraître dans tous les domaines, médicaux, scientifiques, sociaux, économiques, anthropologiques...

Mais qu'a donc fait en 2020 la modeste Fondation du CMPR et que peut-elle faire dans ce chantier planétaire ?

Elle s'est d'abord adaptée, comme tout le monde, grâce à la souplesse, à la bienveillance et à l'organisation de son staff administratif, qui a assuré sans difficultés notables le changement de direction, avec le départ à l'automne de Bénédicte Laville pour d'autres horizons professionnels et l'arrivée en fin d'année de Martina Guillod. Helena, Fabian et Martina, soyez mille fois remerciés !

Ce trio compétent, avec les responsables de domaines respectifs, a dû répondre à beaucoup de sollicitations afin d'adapter aux restrictions sanitaires, notamment les cours que le CMPR dispense, pour le laboratoire du praticien, la radiologie ou la pédiatrie du développement. Les séances à distance, par écrans, se sont imposées au point de remettre en question l'utilité de ces formations en présentiel. De nouveaux concepts mixtes sont en train d'émerger, alliant apprentissage théorique à distance et partages pratiques en présence.

Le ressort prévention, surtout impliqué dans le grand projet national de la FMH, PEPrä (Prévention basée sur l'Evidence pour la Pratique), n'a pas été prioritaire, vous l'imaginez, en ces temps de pandémie. Il ne sera que plus nécessaire dans l'après Covid. Quant à la journée nationale de vaccination contre la grippe, elle s'est déroulée comme d'habitude début novembre, dans

l'appréhension d'une flambée concomitante de Covid-19 et de grippe. Crainte non matérialisée heureusement, grâce aux mesures barrières individuelles et à une vaccination plus soutenue qu'en d'autres années.

Le soutien à la recherche a pu se poursuivre comme en 2019 avec l'attribution du prix de recherche, du « Early Career Prize » et l'octroi des 4 bourses de démarrage. Vu le contexte sanitaire difficile et grâce à la bonne santé financière de la Fondation, il a été décidé et accepté pour 2021 de fournir une incitation supplémentaire pour la médecine de premier recours, avec la création de deux nouveaux fonds, l'un pour des sujets de recherche plus substantiels, l'autre pour des projets interprofessionnels.

Enfin, pour les deux prestations phares, les congrès traditionnels de Lucerne et de Lausanne, il a aussi fallu improviser virtuellement en novembre, au cœur de la 2^{ème} vague de COVID-19, après une première décision de report en juin. Ce double congrès tenu en ligne fut un succès avec plus de 1000 participants satisfaits et un résultat financier positif. En juin 2021, nous reconduisons l'expérience, pandémie oblige, avec l'espoir de nous revoir en 2022, pour enfin partager quelques instants de convivialité et d'amitié, membres du Conseil de Fondation, membres des commissions et collègues, toutes et tous ensemble autour d'un verre, et évoquer ces années mémorables. Santé !

Aspects juridiques

Le Collège de médecine de premier recours (CMPR) est une fondation opérationnelle au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse. Il est de caractère non lucratif (but non commercial) et il est actif dans toute la Suisse.

Le CMPR n'a pas de membres, mais il peut compter sur le soutien de divers partenaires :

- la Société Suisse de Médecine Interne Générale (SSMIG)
- la Société Suisse de Pédiatrie (SSP)
- les facultés de médecine de Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Lausanne et Zurich (y c. les instituts de médecine de premier recours)
- les instituts de médecine de famille lucernois et saint-gallois
- Médecins de famille et de l'enfance Suisse (mfe)

But/objectif

Le Collège de médecine de premier recours (CMPR) est une plateforme d'échange et de stratégie destinée aux médecins de premier recours et aux pédiatres. Il a pour objectif de contribuer à façonner le présent et le futur de la médecine de premier recours en Suisse.

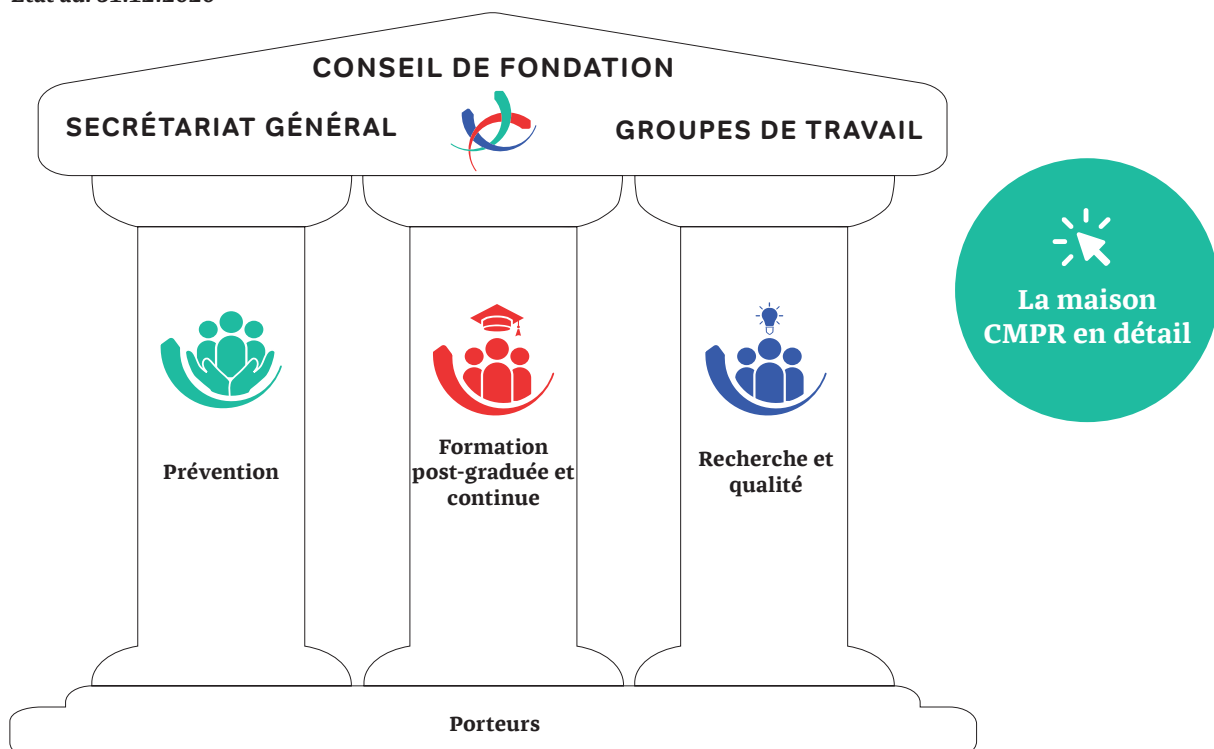
Tâches et domaines d'activité

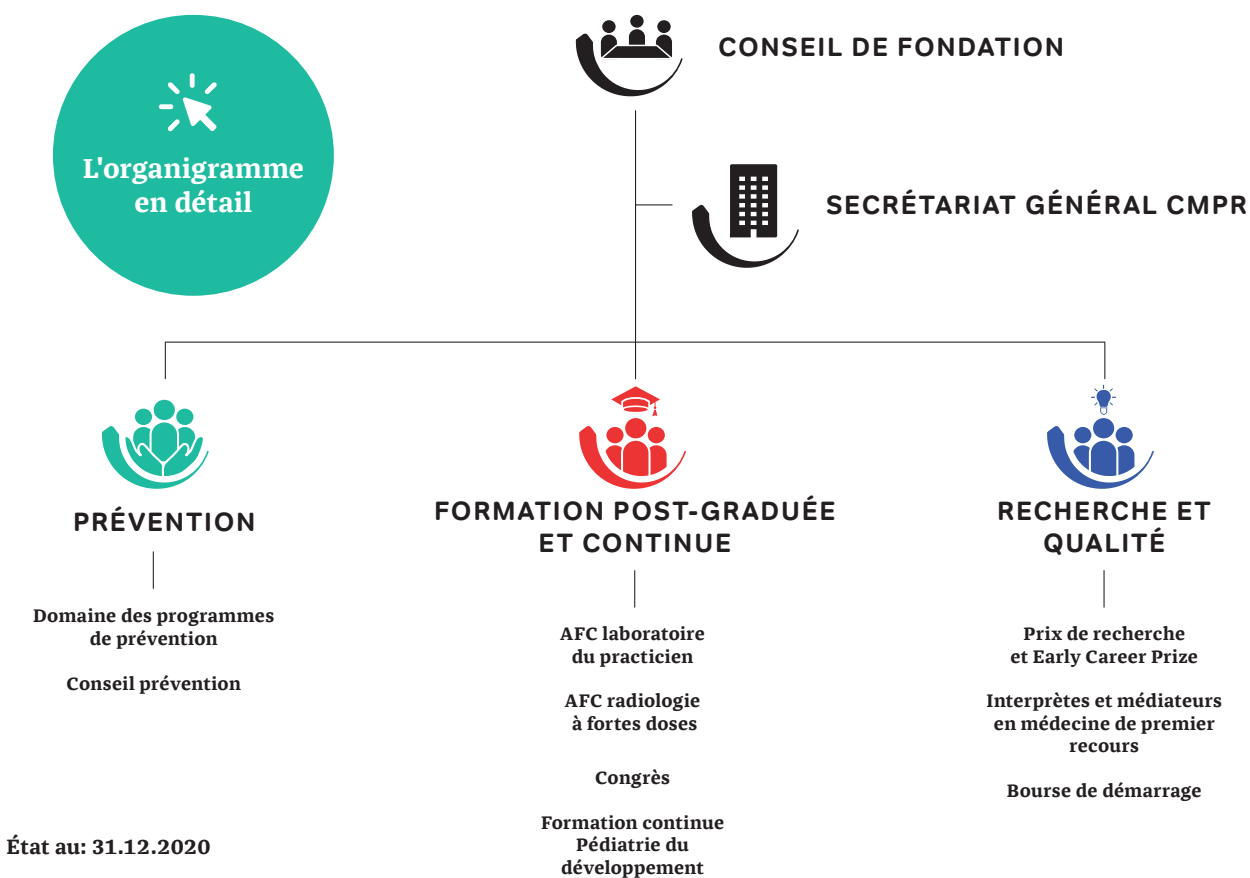
Le CMPR s'engage essentiellement dans le domaine de la prévention (p. ex. Journée nationale de vaccination contre la grippe), de la formation postgraduée et continue (p. ex. attestation de formation complémentaire Laboratoire du praticien) ainsi que dans la recherche et la qualité (p. ex. Prix de recherche CMPR). Il poursuit également ces objectifs en s'impliquant au sein d'autres organisations et groupes de travail ayant des objectifs similaires. Cet engagement peut prendre la forme de soutiens financiers ou de représentations au sein de comités et commissions d'experts (p. ex. Sécurité des Patients Suisse, Santé publique Suisse, etc.).

Organisation/structure (La maison CMPR)

Dans ses trois principaux domaines d'activité, soit Prévention, Formation postgraduée et continue et Recherche et qualité, le travail du CMPR se fait essentiellement sous forme de projets. Le secrétariat du CMPR fait office d'état-major et soutient les projets pour ce qui est de l'administration et du contrôle. D'autre part, il se charge de la communication globale, il assure l'échange d'informations sans accroc entre les différents projets et le Conseil de fondation et il contrôle et supervise le respect du budget global.

État au: 31.12.2020





Nom	Fonction	Société de discipline/faculté/institut
François Héritier	Président	-
Johanna Sommer	Vice-présidente	Fac. méd. Genève
Romeo Providoli	Caissier	SSMIG
Donato Tronolone	Membre	SSMIG
Franziska Zogg	Membre	SSMIG
Susanne Stronski	Membre	SSP
Nicole Jundt Herman	Membre	SSP
Andreas Zeller	Membre	Fac. méd. Basel
Drahomir Aujesky	Membre	Fac. méd. Bern
Nicolas Rodondi	Membre	Fac. méd. Bern
Pierre-Yves Rodondi	Membre	Fac. méd. Freiburg
Idris Guessous	Membre	Fac. méd. Genf
Jacques Cornuz	Membre	Fac. méd. Lausanne
Nicolas Senn	Membre	Fac. méd. Lausanne
Christoph Meier	Membre	Fac. méd. Zürich
Thomas Rosemann	Membre	Fac. méd. Zürich
Christoph Merlo	Membre	Institut de médecine de famille & Community Care, Lucerne
Christian Studer	Membre	Institut de médecine de famille & Community Care, Lucerne
Christian Häuptle	Membre	Centre de médecine de famille, St-Gall
Brigitte Zirbs	Membre	mfe



Attention, j'arrive!

FÉVRIER
2020



Domaine des programmes de prévention



Auteur : Fabian Egli,
responsable du domaine des
programmes de prévention

Journée nationale de vaccination contre la grippe

En 2020, la Journée nationale de vaccination contre la grippe, une initiative du Collège de médecine de premier recours, a connu sa 17^e édition. Le 6 novembre 2020, les personnes qui le désiraient ont ainsi pu se faire vacciner spontanément contre la grippe au prix forfaitaire recommandé de 30 francs dans tous les cabinets médicaux et pharmacies partenaires.

Suite aux bons résultats obtenus par la coopération avec la Fédération des médecins suisses (FMH) et la Société Suisse des Pharmaciens (pharmaSuisse) lancée en 2018, celle-ci a été tout naturellement renouvelée en 2020.

Planification et organisation en ces temps difficiles

En comparaison avec les années précédentes, 2020 a été tout sauf normale. En raison de l'arrivée du coronavirus en Suisse, la planification, l'organisation et, finalement, la mise en œuvre de la Journée nationale ont connu plusieurs remaniements et remises en question au cours de l'année. Presque tous les acteurs concernés (notamment les médecins de famille et les pédiatres, les pharmaciens, la Confédération, les cantons, ainsi que le comité d'organisation de la Journée nationale de vaccination) avaient estimé possible, voire très probable, un automne tendu dû à l'apparition simultanée du coronavirus et de la grippe saisonnière au sein de la population. En fin de compte, heureusement, le phénomène s'est avéré bien moins massif que redouté, mais nous le savons tous, mieux vaut prévenir que guérir. Quoi qu'il en soit, la coopération bien rodée entre les partenaires leur a permis de trouver une

bonne formule pour organiser la Journée nationale de vaccination contre la grippe 2020. En raison de la pénurie de vaccins antigrippaux de début novembre (suite à la demande accrue liée à la pandémie), certains médecins généralistes, pédiatres et pharmaciens n'ont malheureusement pas pu participer à la Journée de vaccination contre la grippe. Toutefois, elle n'a pas été complètement annulée. Il a été laissé à l'appréciation de chaque médecin ou pharmacien de décider s'il voulait la maintenir ou non, compte tenu de sa situation personnelle (stocks, etc.).

Le phare qui vous guide dans la tempête – la Journée nationale de la vaccination contre la grippe 2020 aura lieu ! Cet intitulé de la lettre d'information adressée au corps médical en juin 2020 s'est avéré. L'année dernière, de nombreux événements, journées d'action, etc. ont dû être annulés en raison de la pandémie. Toutefois, la direction de ce projet du CMPR a toujours insisté sur l'organisation de la Journée de vaccination et a fini par remporter l'adhésion des partenaires concernés. Rétrospectivement, cette décision était certainement la bonne. Par ailleurs, plusieurs médecins ayant vacciné « à la chaîne » en raison de la forte demande l'ont confirmé à la direction. D'innombrables retours ont montré que la crise n'était pas seulement perçue négativement, mais que d'aucuns l'ont vue comme une chance. Ainsi, certains médecins ont adapté et amélioré les procédures en cabinet et ont fait preuve d'un sens aigu de l'innovation dans la gestion de crise grippe-corona.

Fort de ce constat, la direction du projet est convaincue que, indépendamment de l'évolution pandémique en Suisse, la Journée nationale de vaccination contre la grippe doit être organisée en 2021 également. En agissant comme un signal, celle-ci constitue depuis de nombreuses années une pièce maîtresse dans la lutte sans relâche contre la grippe saisonnière.

Je me sens bien,
je vais rester un peu!



2020





Coaching Santé CMPR

Auteurs : Stefan Neuner-Jehle, chef du programme (2015-2019), Fabian Egli, chef administratif (dès 2020)

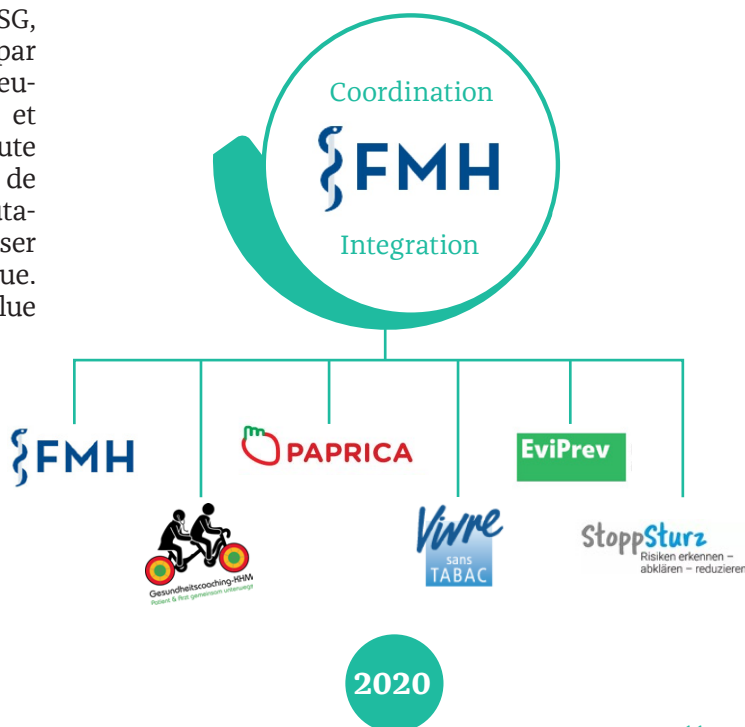
Pour le Programme Coaching Santé CMPR, 2020 a été une année de transition. En tant que programme certes établi, mais pas très répandu, il s'est pourtant bien intégré au cœur du nouveau projet Prévention basée sur des preuves dans le cabinet (PEPra), dirigé par la FMH et financé essentiellement par des fonds fédéraux via le programme NCD national. Vous trouverez des informations plus détaillées concernant la structure et le contenu du projet PEPra dans les publications de décembre 2020 de la revue Primary and Hospital Care et du Bulletin des médecins suisses. Le projet PEPra consiste fondamentalement à fusionner des programmes de prévention déjà appliqués par les généralistes et leurs équipes en vue de constituer une offre large, bien coordonnée et à l'épreuve de la pratique. Les outils et les techniques de prévention, enseignés lors de cours de formation et en ligne, en sont les éléments porteurs. Comme PEPra réunit, en plus du Coaching Santé CMPR, quelques autres programmes, p. ex., Vivre sans tabac, lutte contre les dépendances, PAPRICA (promotion de l'activité physique), EviPrev et Parachutes, un important travail de coordination et de développement a été nécessaire en 2020. Les premières formations seront élaborées l'année prochaine et proposées dans quatre cantons pilotes (BS, FR, SG, LU) au plus tard en 2022. Le CMPR, représenté par le président du Conseil de prévention (Stefan Neuner-Jehle), siège dans les conseils consultatifs et les groupes de pilotage d'EviPrev et de Parachute ainsi que dans la commission de santé publique de la FMH, renforçant encore le travail en réseautage. Le CMPR a pour tâche importante de proposer une offre le plus possible à l'épreuve de la pratique. C'est n'est qu'ainsi qu'elle acquiert une plus-value pour les patients.

Conseil de prévention

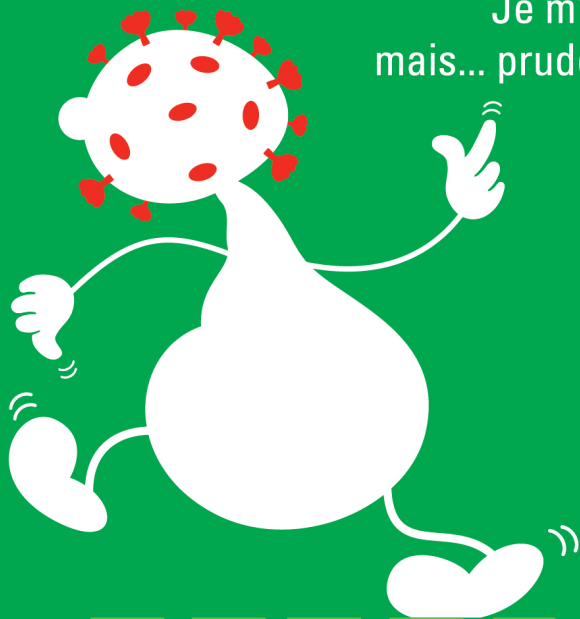
Auteur: Stefan Neuner-Jehle, président du Conseil de prévention

Le principal thème de santé de 2020, la pandémie du Covid-19, a également dominé les activités du Conseil de prévention. L'importance de la prévention comportementale (population), de la prévention proportionnelle (autorités) et des agents pharmaceutiques (vaccin) pour l'évolution de la pandémie est à ce point décisive qu'il est (presque) vain d'en parler.

Le Conseil de prévention a contribué à plusieurs consultations portant généralement sur les documents stratégiques d'instances sanitaires. L'exemple le plus récent de 2020 concerne l'attribution de fonds à la prévention et à la promotion de la santé par Promotion Santé Suisse et l'Office fédéral de la santé publique. Il s'agit de définir les critères d'évaluation applicables aux projets soumis. L'effort des autorités d'impliquer des acteurs dans ce processus est certes louable, mais, comme en politique, cela comporte le risque de vouloir plaire à tout le monde et de perdre ainsi de vue l'objectif et l'orientation précise. Le Conseil de prévention s'efforce donc de présenter, dans la mesure du possible, une perspective pragmatique et pratique dans les consultations.



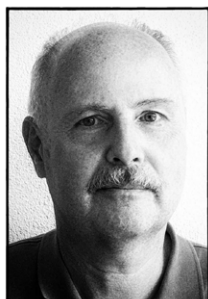
Je m'en vais,
mais... prudence!



JUIN
2020



Attestation de formation complémentaire Laboratoire du praticien CMPR



Auteur : Stephan Rupp,
président de la commission de
formation postgraduée Labora-
toire du praticien CMPR

Le Covid-19 a marqué la commission de formation postgraduée Laboratoire du praticien CMPR. Grâce aux moyens électroniques, le fait de ne plus pouvoir organiser de séances en présentiel ne constituait qu'un inconvénient mineur. Étonnamment, nous avons constaté un taux de participation plus élevé des membres de la commission que lors des séances à Fribourg. En revanche, le contact personnel, qui représente une plus-value pour le travail en commission, nous a manqué. À l'avenir, nous allons tester une solution mixte, soit d'alterner les séances via les médias électroniques et celles en présentiel à Fribourg.

L'impossibilité de poursuivre les cours en raison des prescriptions liées au Covid a constitué un problème bien plus important. Nous avons donc élaboré une solution provisoire avec l'IFSM. Concrètement, les personnes qui n'ont pas pu suivre le cours en raison du Covid-19, mais qui ont effectué le e-learning et passé l'examen final avec un taux de 70 % de réponses justes, ont pu demander l'attestation. Le cours en présentiel demeure néanmoins obligatoire. Il doit être rattrapé d'ici le 30 juin 2022, sans quoi l'attestation va expirer.

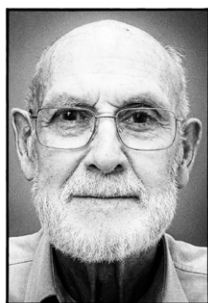
L'année passée, 402 personnes ont reçu l'attestation au terme du cursus complet ; 48 ont bénéficié de la solution provisoire. Nous avons proposé quatre cours en allemand et deux en français. Le cours en italien a malheureusement été annulé en raison de la pandémie.

La solution provisoire a permis de résoudre une partie du problème, mais nous devons maintenant assurer un nombre suffisant de places de cours. En tenant compte de l'état actuel des inscriptions, notre planification devrait nous permettre de régler la question en 2021. Toutefois, l'évolution des prescriptions Covid constitue une inconnue. Nous devons faire preuve de flexibilité et réagir rapidement aux changements à court terme.

Comme il est à craindre que la demande des cours dépasse l'offre, nous avons pris contact avec l'IFSM en vue d'obtenir une dérogation. Celui-ci a refusé pour des motifs en soi tout à fait compréhensibles. Nous avons évoqué d'autres options et nous allons par exemple examiner la possibilité d'organiser le second jour sous forme électronique, ramenant le présentiel à un jour de cours. De plus, nous devons élargir l'éventail des cours, éventuellement avec un cours en anglais ; ainsi, la question linguistique serait moins contraignante.

Lors de la dernière séance, nous avons décidé de vérifier si le contenu des cours correspondait toujours aux besoins des participants et à l'état actuel des connaissances. Compte tenu des retours reçus jusqu'à présent, cela semble bien être le cas.

Certificat de capacité : images radiologiques dans les domaines des doses faibles ou modérées (CMPR)



Auteur : Aloys von Grafenried, président par intérim de la commission de formation postgraduée radiologie

La situation induite par le Covid-19 n'a pas épargné les candidats, le secrétariat du CMPR et les experts. Bien que la plupart des cabinets soient restés ouverts pendant la crise, il y a néanmoins eu un net recul des radiographies. Pour les candidats inscrits au CMPR pour obtenir le certificat Images radiologiques dans les domaines des doses faibles ou modérées, cela revient à prolonger la durée de la formation continue. Il s'agit d'images radiologiques du squelette axial dans le domaine du rayonnement moyen entre 1 et 5 mSv, également appelées RCE (radiologie conventionnelle étendue).

La formation postgraduée est dispensée sur la plateforme Moodle, avec laquelle les experts se familiarisent peu à peu. Les candidats et les experts devraient y lire le contenu du CD d'apprentissage qui avait été remis au début de l'activité du CMPR à tous les confrères en exercice après qu'ils ont passé les examens en radioprotection. Malheureusement, de nombreuses personnes concernées n'y ont que trop peu recours.

En 2020, 40 candidats ont commencé leur formation postgraduée, les experts ont accompagné 110 candidats et 51 ont obtenu leur attestation. La formation a été abandonnée par 21 candidats et un candidat a bénéficié des dispositions transitoires.

La tâche principale du « chef » est de recruter de nouveaux experts. Etant donné l'impossibilité de prendre part aux colloques et aux manifestations, nous avons eu recours à la publicité numérique au printemps. Le moment était peut-être mal choisi, car le secrétariat ne pouvait pas encore attribuer de nouveaux candidats. Sur initialement six con-

frères, il ne restait plus que deux experts à l'automne, qui soutiennent désormais activement notre équipe.

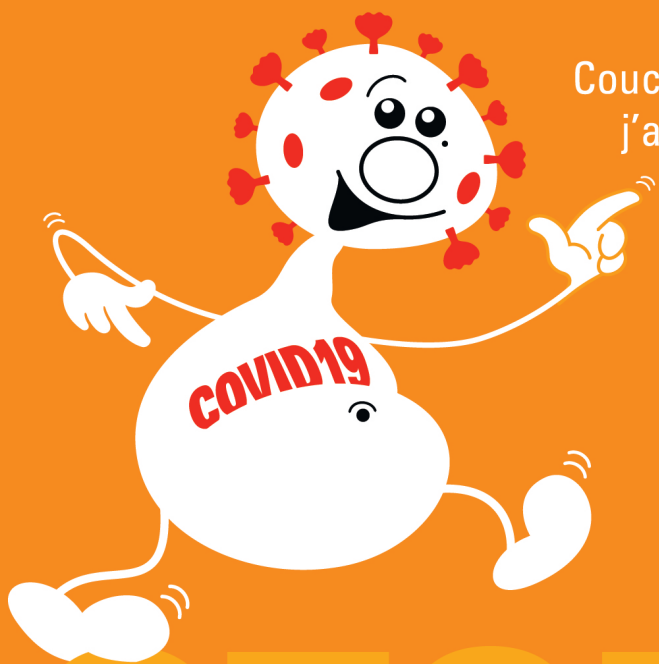
La Commission de la formation postgraduée ne s'est réunie qu'une seule fois, à Zurich. Les autres réunions ont eu lieu par téléphone et par écrit. Nous avons mis l'accent sur le non-respect de l'évaluation formative et des décisions relatives aux demandes externes. Il arrive fréquemment que les experts découvrent des indications douteuses dénuées bien souvent de toute justification médicale.

Dans le cadre de la révision de l'ordonnance sur la radioprotection (ORaP) et de la nouvelle ordonnance sur les rayons X (OrX), nous avons dû modifier notre fiche d'évaluation, notamment parce que les nouveaux dispositifs d'examen avec exposeur automatique (AEC) indiquent le produit dose-surface (PDS) au lieu du niveau de référence diagnostique (NRD).

De plus, la commission de formation postgraduée est toujours à la recherche de confrères motivés pour pourvoir des postes d'experts dans le domaine de la radiologie.

Si la lecture de ce rapport vous inspire et que vous prenez plaisir à évaluer des images radiologiques et à enseigner, les confrères ci-après se feront un plaisir de vous aiguiller : Heinz Bhend, Ulrich Castelberg, Carl Gennheimer, Heinz Gloor, Ferdinand Krappel, Jean-Dominique Lavanchy, Sven Michelsen, Christoph Simonett, Christian Steinmann, Aloys v. Graffenried. N'hésitez pas non plus à appeler le secrétariat : 031 370 06 70. Concernant leur nouvelle fonction et leurs tâches, les experts ont suivi une formation en ligne sur la plateforme Moodle.

Pour finir, un grand merci à toutes les personnes impliquées (secrétariat, experts) pour leur soutien actif en 2020.



Coucou, je reviens,
j'avais dit... prudence!

OCTOBRE

2020



Colloques de formation continue CMPR



Auteure : Heidi Fuchs,
Senior Consultant Medworld
AG (organisation du congrès)

**22. KHM-Kongress
et 22^e Congrès CMPR,
4-5 novembre 2020
(en virtuel depuis Lucerne)**

Petite révolution : c'est la première fois dans l'histoire du Collège de médecine de premier recours que les deux colloques, l'almannique et le romand, ont été diffusés conjointement et en ligne depuis le Kultur- und Kongresszentrum Luzern (KKL). Les deux comités, KHM Kongress Luzern et CMPR Congrès Lausanne, ont fait preuve de réactivité face à la pandémie de Covid-19 et ont fait œuvre de pionnier pour proposer en commun, mais chacun dans sa langue et avec ses propres conférenciers, une formation passionnante. Le succès et les retours extrêmement positifs leur ont donné raison.

Le programme 2020 était à la fois intéressant et condensé : depuis la maison, le cabinet ou la clinique, les participants ont pu suivre 33 séminaires, six présentations principales, l'Assemblée générale mfe ainsi que 15 symposiums satellites proposés en allemand ou en français. Deux

jours de formation intenses avec plus de 1000 participants enthousiastes, des intervenants extrêmement engagés et deux comités qui ont assuré avec brio et dévouement la présentation et la présidence des sessions numériques.

Le Congrès KHM de Lucerne et le CMPR Colloque de formation continue disposent chacun de leur propre comité composé exclusivement de confrères et de consœurs collaborant avec le même organisateur depuis 23 ans. La coopération de longue date, les structures professionnelles et la grande flexibilité de tous les acteurs ont largement contribué au succès et entraîné une bonne ambiance de colloque et un nombre élevé de participants.

Les partenaires ne manqueraient pour rien au monde le KHM Kongress et le Congrès CMPR. La formation continue des médecins de premier recours, les échanges dans les domaines de la recherche et de la pratique au quotidien, ainsi que les occasions de réseautage font de cet événement l'un des moments forts de l'année.

Les comités se réjouissent d'accueillir une fois de plus un maximum de consœurs et de confrères à l'occasion des colloques 2021 du CMPR.

Formation continue Pédiatrie du développement pour les médecins de famille



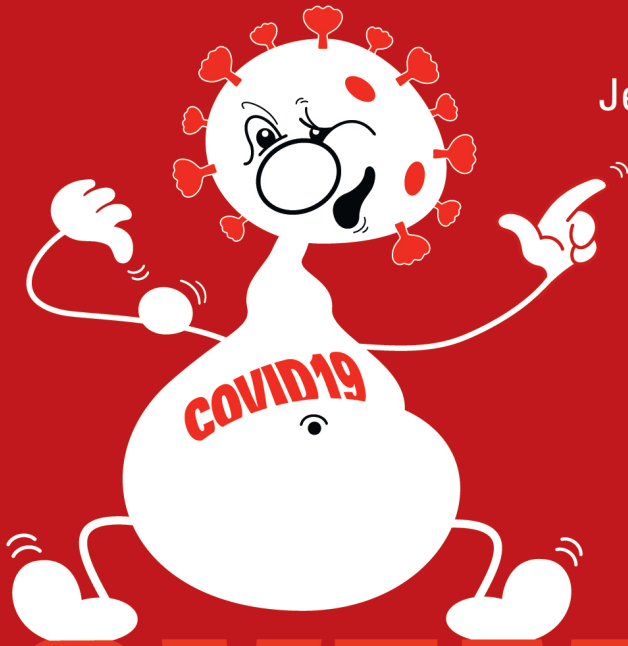
Auteure: Elisabeth Blöchlinger,
cheffe de projet

L'équipe en charge de la formation continue Pédiatrie du développement pour les médecins de famille a dû relever d'importants défis pour proposer ce cours à Zurich en 2020, année du coronavirus. En raison du confinement de mars à l'issue incertaine, le premier module a été reporté de mai 2020 à janvier 2021. Le deuxième module a eu lieu le 27 août 2020 moyennant quelques adaptations de dernière minute tenant compte des prescriptions édictées par l'administration de l'hôpital pédiatrique relatives à l'utilisation des salles de cours. Pour le troisième module, prévu le 26 novembre 2020, les locaux n'ont plus été mis à disposition. Nous avons certes trouvé des salles de remplacement, mais les événements en présentiel ont finalement été interdits, obligeant l'équipe à improviser un cours en ligne. Cela a été possible grâce à la flexibilité créative des auxiliaires sur place, à savoir Caroline Benz et Annette Demetrio, ainsi que de celle d'Helena Frassinetti du secrétariat CMPR. En janvier 2021, le premier module a également eu lieu en ligne, augmenté toutefois de quelques améliorations tenant compte de l'expérience de novembre.

Les retours des participants ont à nouveau été majoritairement positifs, mais les versions en ligne ont tout de même suscité davantage de com-

mentaires critiques. A moyen terme, la priorité devra absolument être redonnée à la formation en présentiel. Les interactions directes entre les intervenants et les participants sont essentielles, car elles permettent de répondre beaucoup plus directement aux besoins d'information. En effet, les participants sont des professionnels formés et ils sont à la recherche de réponses qu'ils n'ont pas trouvées dans la littérature ou sur Internet, car découlant de la pratique quotidienne. De plus, la démonstration in situ de certaines manipulations ou l'examen d'un véritable nourrisson, par exemple, ne sont pas comparables à un cours en ligne ou à un tutoriel sous forme de vidéo. De plus, le cours a coûté plus cher. Il a nécessité du personnel technique pour la transmission et les frais de location plus élevés pour la salle ont largement dépassé les économies réalisées sur la restauration.

Compte tenu de ces circonstances, il n'a malheureusement pas été possible de proposer ce cours en Suisse romande. Toutefois, si la situation sanitaire le permet, il pourra l'être en 2021. La condition étant que les cours puissent se dérouler en présentiel. Ils ont pour but de permettre aux participants, divisés en petits groupes, de procéder aux examens dans leur cabinet. De nombreux médecins disposent, certes, des bases théoriques, mais ils sont inhibés par la crainte de reproches éventuels concernant leur pratique de la part des parents ou des pédiatres spécialisés. Or, c'est lors d'un cours en présentiel que l'effet d'encouragement porte le plus ses fruits.



Je me plais chez vous...
Je n'ai pas peur de la grippe!
Et vous?

NOVEMBRE
2020

A white, round cartoon character with a large, round body and a single large eye. It has a wide, open mouth and is holding a thermometer in its mouth. The character has red spots on its cheeks and is surrounded by wavy lines, suggesting it is hot or feverish. Above the character is a small yellow sun with rays.

39,6°
Grippe
Covid ?

Prix de recherche et Early Career Prize CMPR 2020



Auteur : Fabian Egli,
responsable communication
CMPR

En 2020, le Collège de médecine de premier recours a une nouvelle fois décerné le Prix de recherche et le Early Career Prize à deux excellents projets de recherche en médecine de premier recours. Par ces deux récompenses, le CMPR désire continuer de promouvoir de manière ciblée (idéalement et financièrement) la recherche dans le domaine de la médecine de premier recours et pédiatrique.

Le Early Career Prize, décerné pour la première fois en 2019, est destiné à encourager la relève académique à s'impliquer activement dans la recherche sur les soins médicaux de base. Plus spécifiquement, ce prix de 5000 francs s'adresse aux jeunes et futurs médecins de premier recours jusqu'à six ans après l'obtention du diplôme fédéral de médecin. Leurs articles ou leurs protocoles de recherche seront jugés selon trois critères : l'idée, le développement/la méthode et le potentiel d'aboutir à un travail de recherche.

Tous les articles et protocoles de recherche ont été soumis au jury indépendant du Prix de recherche CMPR. Il les a étudiés et discutés en détail pour retenir finalement deux lauréats sur la base de critères d'évaluation définis conjointement.

En 2020, le jury se composait des neuf membres suivants, actifs dans des instituts ou installés en cabinet de premier recours ou pédiatrique :

- Prof. Dr Domhnall MacAuley, Université d'Ulster, Irlande du Nord (président)
- Dr Markus Gnädinger, cabinet indépendant, Steinach
- Prof. Dresse Dagmar Haller-Hester, Unité des internistes généralistes et pédiatres, Genève
- PD Dresse Noëlle Junod Perron, Institut de médecine de premier recours, Genève, et Centre médical, Lancy
- Dr Stefan Essig, Institut für Hausarztmedizin & Community Care, Lucerne
- Prof. Dr Stefan Neuner-Jehle, Institut für Hausarztmedizin, Zurich
- Dresse Tiziana Strässle, Universitäres Zentrum für Hausarztmedizin, Bâle
- Prof. Dr Sven Streit, Institut für Hausarztmedizin, Berne
- Dr Jan Teller, cabinet indépendant, Langnau i. E.

Pour découvrir l'identité des deux lauréats et le contenu de leurs travaux, il vous suffit de lire la suite. Nous vous souhaitons une agréable lecture.

Lauréats Prix de recherche CMPR 2020

Andreas Plate et al. pour leur travail de recherche : « Active surveillance of antibiotic resistance patterns in urinary tract infections in primary care in Switzerland »

Contexte : En médecine ambulatoire, les infections urinaires comptent parmi les raisons les plus fréquentes de prescription d'antibiotiques. Une thérapie empirique se base habituellement sur les données de résistance connues des uropathogènes les plus fréquents. En Suisse, les données de résistance sont collectées au moyen d'une surveillance passive et mises à disposition par le Centre suisse pour le contrôle de l'Antibiorésistance (ANRESIS). Cependant, comme aucun diagnostic microbiologique n'est effectué dans la plupart des cas d'infections sans complication, la surveillance passive en cadre ambulatoire tend à surestimer le taux de résistance. La présente étude avait donc pour but de recueillir des données de résistance actuelles chez les patients souffrant d'une infection urinaire aiguë.

Méthodes : Entre juin 2017 et août 2018, nous avons mené une étude de prévalence dans 163 cabinets au total. Nous avons effectué une analyse microbiologique de l'urine de tous les patients atteints d'une infection urinaire aiguë (cystite) et nous avons procédé à la détermination des profils de résistance des uropathogènes cultivés. De plus, nous avons réalisé une analyse des facteurs de risque dans le cadre de la résistance aux agents antimicrobiens. Les données de résistance collectées ont été comparées avec la publication officielle par ANRESIS des données pour l'année 2018. Les mineurs, les femmes enceintes et les patients souffrant de pyélonéphrite n'ont pas été retenus pour l'étude.

Résultats : L'étude a porté sur un total de 1352 patients (âge moyen 53,8 ans, 94,9 % de sexe féminin). 1210 cas (89,5 %) ont été qualifiés d'infections urinaires sans complication. E. coli était la bactérie la plus fréquemment détectée (74,6 %). Les taux de sensibilité d'E. coli à la ciprofloxacine (88,9 %) et au triméthoprim/sulfaméthoxazole (TMP/SMX) (85,7 %) étaient sensiblement plus élevés que dans les données d'ANRESIS (ciprofloxacine : 83,3 %, TMP/SMX : 77,5%. $P < 0,001$). Le taux de sensibilité d'E. coli s'est montré particulièrement élevé face à la nitrofurantoïne (99,5 %) et à la fosfomycine (99,4 %). L'âge croissant, une thérapie antibiotique antérieure et un voyage récent étaient associés indépendamment à un risque accru d'antibiorésistance.

Discussion : Dans cette étude, nous présentons des données récentes portant sur la résistance des uropathogènes et recueillies dans le contexte des soins de base. Les taux de sensibilité d'E. coli au TMP/SMX sont nettement plus élevés que ceux rapportés par ANRESIS. Le traitement au moyen de TMP/SMX est donc une antibiothérapie empirique tout indiquée en cas d'infection des voies urinaires.

Les lauréats du Early Career Prize 2020

Stefan Gysin et al. pour leur travail « Nurse Practitioners in Swiss family practices as potentially autonomous providers of home visits: an exploratory study »

Résumé:

En Suisse, le nombre de visites à domicile effectuées par les médecins de famille a connu une forte diminution ces dernières années, et ce bien que les patients souhaitent être traités à domicile le plus longtemps possible. En raison de la pénurie annoncée de médecins généralistes, particulièrement en zone rurale, il convient de développer de nouveaux modèles de prise en charge. Dans de nombreux pays (Etats-Unis, Canada, Royaume-Uni, Pays-Bas, etc.), les visites à domicile sont effectuées par des « nurse practitioners » (NP) autonomes, avec de bons résultats en matière de santé et à la grande satisfaction des patients. Les NP sont des infirmiers/ères titulaires d'un master et possédant des compétences cliniques avancées. En Suisse, ce rôle est une innovation et, pour l'heure, les cabinets de médecins généralistes n'ont lancé qu'une poignée de projets pilotes. Cette étude avait pour objectifs 1) d'étudier la fréquence des visites à domicile par les NP et 2) de déterminer leur degré d'autonomie dans les cabinets en Suisse.

Nos données sont issues de consultations effectuées dans deux cabinets pilotes. Dans le cabinet A, la NP suivait une formation postgraduée et les données ont été saisies numériquement entre août 2017 et août 2018. Dans le cabinet

B, la NP avait terminé sa formation postgraduée et était en activité depuis deux ans au moment de la collecte manuelle des données, entre avril et juin 2018. Nous avons identifié les consultations et les visites à domicile effectuées par les NP ainsi que leur degré d'autonomie au moyen d'un système de codage basé sur des niveaux de supervision médicale.

Nous avons analysé 1375 consultations en tout. La part des visites à domicile sur l'ensemble des consultations des NP se montait à 17 % pour le cabinet A et à 51 % pour le cabinet B. Pour les deux NP, le degré d'autonomie était plus élevé lors des visites à domicile qu'en cabinet. Dans le cabinet A, la proportion des consultations autonomes a passé de 0 % au cours du premier mois à 19 % après 13 mois de supervision médicale. Dans le cabinet B, la NP était autonome dans les trois quarts de ses consultations.

Après une formation postgraduée sous supervision clinique de plusieurs médecins de famille et après quelques années de pratique, les NP atteignent un degré d'autonomie relativement élevé, apportant peut-être une solution au nombre décroissant de visites à domicile dans le cadre des soins de base en Suisse.

Eux ils peuvent fêter
en petit comité
et moi je suis tout seul...
mais je résiste!



DECEMBRE
2020



Bourses de démarrage

En tant que plateforme dédiée à l'échange et à la stratégie, le Collège de médecine de premier recours a pour objectif de contribuer à définir le présent et l'avenir des soins médicaux de base en Suisse. Il compte notamment promouvoir et soutenir activement la formation de base, post-graduée et continue, ainsi que la qualité, la prévention et la recherche en médecines de premier recours et pédiatrique.

De ce fait, le Conseil de fondation du CMPR a décidé en 2018 qu'il serait possible, à partir de 2019, de solliciter des bourses de démarrage pour réaliser des projets de recherche ou des projets innovants dans le domaine de la médecine de premier recours (pédiatrie ainsi que médecine interne générale).

- Les fonds sont conçus comme une aide au démarrage unique.
- Cette bourse s'adresse prioritairement à de jeunes médecins en formation postgraduée (médecine de premier recours ou pédiatrie).
- L'action est limitée à quatre projets par an, et le montant maximal alloué à chacun est de 40 000 francs.

En 2020, le secrétariat du CMPR a reçu une fois de plus de nombreuses soumissions fort intéressantes pour le fonds de démarrage (2020 : 13 ; 2019 : 16). Nous en déduisons que ce soutien est toujours très apprécié parmi les médecins de famille et les pédiatres.

Les projets présentés ont été étudiés attentivement et discutés par des experts chevronnés. La décision n'a pas été facile, mais finalement, la bourse de démarrage du CMPR a été allouée aux quatre projets ci-après :

- « The impact of the 2019 European guideline for cardiovascular risk management in general practice – a cross-sectional study » de Rahel Meier et al.
- «Point-of-Care Ultrasonography in Primary Care (POCUS-PRIME): A needs assessment for teaching based on cross-sectional data on current ultrasound use by Swiss primary care physicians» von Roman Hari et al.
- «Point-of-Care Ultrasonography in Primary Care (POCUS-PRIME): A needs assessment for teaching based on cross-sectional data on current ultrasound use by Swiss primary care physicians» von Roman Hari et al.
- «Is there an association between primary care physician visits and less hyperpolypharmacy, less inappropriate prescribing and medication adherence among multimorbid elderly?» von Shanthi Beglinger et al.

Le Collège de médecine de premier recours souhaite beaucoup de succès à tous les projets !

Avec le prix de recherche et le Early Career Prize, les fonds d'aide au démarrage constituent une pierre angulaire dans l'édifice de la promotion ciblée de la recherche en soins médicaux de base.

Actifs	31.12.2020 CHF	%	31.12.2019 CHF	%
Actifs circulants				
Trésorerie				
Banques	2 016 871.10		2 372 666.65	
	2 016 871.10	51.2	2 372 666.65	55.7
Créances résultant de ventes et de prestations envers des tiers				
Organisation des congrès	1 667 965.85		1 671 244.95	
Créances	138 790.00		139 214.78	
	1 806 755.85	45.9	1 810 459.73	42.5
Autres créances à court terme envers des institutions publiques				
TVA à récupérer	0.00		26 522.30	
	0.00	0.0	26 522.30	0.6
Autres créances à court terme envers les assurances sociales				
CC AVS, AI, APG, AC	16 710.05		0.00	
	16 710.05	0.4	0.00	0.0
Actifs de régularisation				
Charges payées d'avance	64 235.42		26 604.76	
Produits à recevoir	32 421.50		21 822.00	
	96 656.92	2.5	48 426.76	1.1
Total Actifs circulants	3 936 993.92	100.0	4 258 075.44	100.0
Total Actifs	3 936 993.92	100.0	4 258 075.44	100.0

Passifs	31.12.2020 CHF	%	31.12.2019 CHF	%
Capitaux étrangers à court terme				
Dettes résultant d'achats et de prestations de services envers des tiers				
Dettes de tiers	504 666.93		334 476.75	
	504 666.93	12.8	334 476.75	7.9
Autres créances à court terme envers des institutions publiques				
Décompte TVA	1 767.45		0.00	
	1 767.45	0.0	0.00	0.0
Passifs de régularisation				
Charges à payer	6 359.80		42 523.01	
Produits reçus d'avance	399 716.00		514 692.45	
	406 075.80	10.3	557 215.46	13.1
Total Capitaux étrangers à court terme	912 510.18	23.2	891 692.21	20.9
Total Capitaux étrangers	912 510.18	23.2	891 692.21	20.9
Fonds propres				
Capital propre				
Capital de la fondation	80 000.00		80 000.00	
	80 000.00	2.0	80 000.00	1.9
Réserves				
Capital libre	1 699 483.74		2 041 383.23	
Réserves	825 000.00		825 000.00	
Réserves pour projets	420 000.00		420 000.00	
	2 944 483.74	74.8	3 286 383.23	77.2
Total Fonds propres	3 024 483.74	76.8	3 366 383.23	79.1
Total Passifs	3 936 993.92	100.0	4 258 075.44	100.0

	2020 01.01.2020 - 31.12.2020 CHF	%	2019 01.01.2019 - 31.12.2019 CHF	%
Produits nets des prestations de services				
Formation postgraduée et continue	1 136 020.42		2 029 241.75	
Prévention	100 440.00		190 200.00	
Revenu des contributions annuelles	8 191.00		8 191.00	
	1 244 651.42	100.0	2 227 632.75	100.0
Chiffre d'affaires résultant des prestations de services				
	1 244 651.42	100.0	2 227 632.75	100.0
Charges des prestations de services				
Formation postgraduée et continue	1 006 212.18		1 583 354.51	
Prévention	121 130.30		228 180.35	
Recherche et qualité	185 577.60		192 825.15	
Soutien projects tiers	71 100.00		34 177.60	
	1 384 020.08	111.2	2 038 537.61	91.5
Marge brute 1				
	-139 368.66	-11.2	189 095.14	8.5
Autres charges de personnel				
Indemnités annuelles	38 550.00		38 550.00	
Secrétariat et comptabilité UPCF	96 566.90		71 688.75	
Charges sociales	21 670.35		33 961.25	
	156 787.25	12.6	144 200.00	6.5
Marge brute 2				
	-296 155.91	-23.8	44 895.14	2.0
Autres charges d'exploitation				
Assurances choses	630.00		630.00	
Charges informatiques et administratives	39 751.60		37 052.37	
Charges administratives UPCF	5 589.20		5 274.20	
	45 970.80	3.7	42 956.57	1.9
Resultat d'exploitation 1				
	-342 126.71	-27.5	1 938.57	0.1

› COMPTE ANNUEL 2020

› COMPTE DE RÉSULTAT

	2020 01.01.2020 - 31.12.2020 CHF	%	2019 01.01.2019 - 31.12.2019 CHF	%
Résultat financier				
Charges financières	258.68		309.94	
Produits financiers	485.90		984.96	
	227.22	0.0	675.02	0.0
Résultat annuel (avant attributions aux fonds propres)	-341 899.49	-27.5	2 613.59	0.1
Attributions				
Capital libre	341 899.49		-2 613.59	
	341 899.49	27.5	-2 613.59	-0.1
	0.00	0.0	0.00	0.0



M = 75.0%
W = 25.0%

Pourcentage femmes / hommes
(conseil de fondation CMPR)



83% d
17% f

Cabinets médicaux participants à
la Journée de vaccination contre
la grippe / Suisse allemande vs.
Suisse romande



1 638

Nombre de
participants
aux formations
postgraduées
et continues



3 633.75

Nombre d'heures de travail
du secrétariat



FUN
FACT



Meilleur résultat à la
partie e-Learning de
l'AFC-LP
**100 % des réponses
correctes**



1 244 651.42

Chiffre d'affaires

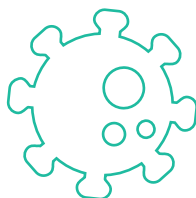


FUN
FACT

La plus grosse mésaventure
d'un collaborateur CMPR lors
d'une visio :

Un chat saute sur le clavier
avec un oiseau dans la
bouche et provoque un
chaos total. La conversation
peut être sauvée d'une
manière ou d'une autre... et
heureusement aussi l'oiseau.

FUN
FACT



1

Nombre de cas COVID
confirmés au secrétariat du
CMPR



232 500.00

Bourse de démarrage, prix,
projets de tiers